

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées au porte-à-porte tous les jeudis dès 6h00, selon le plan de ramassage, dans les sacs officiels SACCO de couleur grise de 17, 35, 60 et 110 litres et également dans les containers de 800 litres pour les habitations contenant uniquement des sacs officiels SACCO. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans, n'étant pas à l'Ancienne-Papeterie, peuvent également utiliser des containers de 800 litres munis d'un clip rouge officiel SACCO. Pour rappel, les containers ne doivent pas être remplis de façon exagérée. Les déchets posés à côté du container ne seront pas ramassés. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Lieux de vente :

Sacs officiels SACCO : Migros, Coop, Marché Gaillard, station-service BP, Landi, Aldi, Lidl, Kiosque « Près de chez Vous », Otto's

Clips rouges officiels SACCO : Ils peuvent être fournis par les mêmes commerces

Les langes doivent impérativement être conditionnées dans des emballages transparents et déposés dans les containers de déchets ménagers.

Papier et carton

Le papier et le carton sont collectés au porte-à-porte tous les **mardis du mois dès 2026** selon le plan de ramassage.

Les paquets de papiers et cartons doivent être solidement attachés ou déposés dans un sac papier.

Ils seront déposés à la place container ou au bord de la voie publique le jour du ramassage à 6h00. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans, n'étant pas à l'Ancienne-Papeterie, peuvent faire évacuer le papier et carton lors de la tournée du ramassage du papier avec un container de 800 litres muni d'un clip bleu. Les clips sont vendus à l'administration communale. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Déchets compostables

Les déchets compostables sont collectés au porte-à-porte tous les mercredis dès 6h00 selon le plan de ramassage. Pour rappel, les vignettes sont à acheter à l'administration communale dès le 1^{er} décembre de chaque année. Les containers sans vignette de l'année en cours ne seront plus ramassés après le 31 janvier de l'année suivant la dernière vignette.

Attention, seule la vignette de l'année en cours doit être collée sur le devant du container et ne doit pas être superposée sans quoi le container ne sera pas vidé.

Le prix de la vignette est de	CHF	55.-	/ année pour un container de 120/140 litres
	CHF	110.-	/ année pour un container de 240 litres
	CHF	350.-	/ année pour un container de 800 litres.

Le secteur édilité et espaces verts recommande d'utiliser les conteneurs de 800 litres. Les autres conteneurs de 120/140, 240 ou 360 litres peuvent également être utilisés, dans ce cas, la commune ne prend aucune responsabilité en cas d'endommagement des récipients. Il est également recommandé de ne pas remplir lourdement les conteneurs.

Les déchets compostables peuvent également être mis et déposés dans des sacs papiers « compost » vendus au Marché Gaillard et à la Coop.

Les branches sont également récoltées lors du ramassage au porte-à-porte, attachées en fagots de 150 cm et déposées à côté du container privé.

Ces déchets peuvent également être apportés gratuitement à la déchetterie principale.